



**GARANTIR
AUX FRANÇAIS LA QUALITÉ
DE LEUR ENVIRONNEMENT
ET DE LEUR ALIMENTATION**

GARANTIR AUX FRANÇAIS LA QUALITÉ DE LEUR ENVIRONNEMENT ET DE LEUR ALIMENTATION

Sommaire

Agriculture et alimentation

- 4 1 CONSTATS
- 9 2 AXES DE RÉFLEXION
- 10 Objectif 1 : Valoriser et développer la production française
- 11 Objectif 2 : Assurer notre sécurité alimentaire
- 11 Objectif 3 : Améliorer le revenu des agriculteurs
- 12 Objectif 4 : Augmenter la compétitivité de l'agriculture française et réduire les importations
- 13 Objectif 5 : Restaurer la confiance de l'opinion publique vis-à-vis des agriculteurs et lutter contre l'agri-bashing



CONSTATS
CONSTATS

Agriculture et alimentation

La France est un leader mondial en matière agricole mais pour combien de temps ?

La France représente près de 17 % de la production européenne et est au premier rang pour les productions végétales (18 %) et animales (15 %), céréales, plantes fourragères, vins, pommes de terre et bétails.

Cependant, elle est exposée de plus en plus à l'érosion de son potentiel productif : la surface agricole dédiée à l'agriculture a chuté de 17 % depuis 1961 (l'équivalent de la région du Grand-Est) ; le secteur agroalimentaire représentait 12 % de l'emploi total en 1980 contre 5,5 % aujourd'hui ; un tiers des exploitants ont plus de 55 ans, ce qui pose le problème du renouvellement des générations. En 2008, on comptait 514 000 agriculteurs contre 448 500 agriculteurs en 2018, soit une baisse de 12,74 % en 10 ans. La France perd entre 1,5 et 2 % de chefs d'exploitation par an.

Par ailleurs, son excédent agricole est en train de fondre : les agriculteurs français tirent 25 % de leur revenu de l'exportation mais la France, troisième exportateur mondial en 2005, a reculé à la sixième place, avec 4,5 % des parts de marché, et son excédent agricole a été divisé par deux entre 2011 et 2017. Sans les vins et les spiritueux la France aurait un déficit agricole de plus de 6 milliards d'euros.

L'agriculture est un enjeu stratégique pour la France et l'Europe

La croissance de la demande alimentaire liée à l'accroissement démographique mondial est un enjeu majeur pour l'agriculture française, non seulement en termes de sécurité alimentaire, mais aussi pour l'opportunité de marchés à conquérir. La population mondiale augmentera de 1,5 milliard d'habitants d'ici 2030, surtout en Afrique. L'agriculture va devoir dans les prochaines années relever un défi de taille : produire suffisamment pour nourrir les populations, alors que les surfaces agricoles vont probablement diminuer sous l'effet de l'urbanisation et du changement climatique.

Dès lors le maintien d'une forte production agricole sur le sol français est un enjeu stratégique et économique fondamental pour la France.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable de s'opposer à toute baisse du budget de la PAC et à sa renationalisation, qui est de nature à tuer la Politique agricole commune à terme, et à accentuer davantage les distorsions de concurrence intra-européenne. Bien au contraire nous voulons que la PAC devienne une véritable politique stratégique commune pour l'Europe.

Des normes de plus en plus contraignantes en France en même temps qu'une augmentation des importations de produits qui ne respectent pas les normes européennes

Mise en place des zones de non-traitement aux pesticides (ZNT), Plan Ecophyto (réduction des pesticides de 50 % d'ici 2025), sortie du glyphosate avant trois ans... : à chaque nouvelle contrainte imposée aux seuls producteurs français suc- cède une vague d'importations de produits étrangers. Multipliées par deux de- puis 2000, elles occupent désormais une place significative dans l'alimentation quotidienne des Français. La France importe 20 % de son alimentation et chaque Français consomme plus d'un jour et demi par semaine uniquement des produits importés.

On peut estimer qu'entre 10 et 25 % des denrées alimentaires importées des pays tiers ne respectent pas les normes européennes de production minimales imposées aux producteurs français et sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

La détresse des agriculteurs et l'insuffisance de la rémunération de l'acte de production

Selon la Mutualité sociale agricole, un agriculteur se donne la mort tous les deux jours en France. Ce phénomène existe depuis longtemps, mais son entrée dans le champ médiatique est récente. Ce taux de suicide est supérieur de 20 à 30 % au reste de la population. Depuis les années 1960, le nombre de suicides au sein de cette catégorie socio-professionnelles ne cesse d'augmenter.

En 2018, le revenu moyen des agriculteurs a augmenté de 10,8 % selon l'Insee mais ces revenus restent très inégaux : en 2017 environ 50 % des exploitations agricoles affichaient un revenu avant impôt inférieur à 20 700 euros par actif non salarié, mais pour d'autres, un quart de ces exploitations affichaient des résultats annuels inférieurs à 7 700 euros. En 2017, selon l'Insee, 20 % des

agriculteurs français n'ont pas pu se verser un revenu.

Les prix des matières premières agricoles étaient au plus bas en 2018. Selon l'Agence Option Finance ils ont reculé de 3,7 % en juillet 2018, notamment pour les produits laitiers (-6,6 %), les céréales (-3,6 %), les huiles végétales (-29 %) ou encore la viande (-1,9 %).

La déception à la suite des États généraux de l'agriculture (EGA) concerne quasiment toutes les filières, la filière du lait, où on constate une hausse des prix qui reste, toutefois, en deçà des annonces.

L'agri-bashing et l'aggravation des attaques contre les agriculteurs et les éleveurs français par les antispécistes

Il y a aujourd'hui une déconsidération croissante du monde agricole dans la société qui s'ajoute aux difficultés économiques des agriculteurs.

L'agriculture a fait considérablement progresser ses rendements, ses volumes, mais aussi la qualité sanitaire de ses productions : au début du XXe siècle, en France, plus de 4 000 enfants mourraient chaque année à cause de lait malsain, des contaminations par les mycotoxines dans les céréales, de la toxine botulique dans la charcuterie n'étaient pas rares.

Aujourd'hui, à la vérité rationnelle s'est substituée une vérité émotionnelle, alimentée par les réseaux sociaux et pour certains, la réassurance de la sûreté sanitaire passe soit par le bio, soit par une agriculture hors sol, ou sous serre, voire très travaillée industriellement.

Par ailleurs, le passage d'un véganisme pratiqué de façon individuelle à un diktat qui serait imposé à tous comme un choix moral se répand via une incroyable pression médiatique et une action très violente, notamment des antispécistes de l'association L 214, dont le but est de faire disparaître les élevages et les éleveurs.

Dans le même temps, l'arrivée sur le marché de la viande en vitro, appelée aussi « viande sans abattage » se prépare, selon certains, d'ici cinq ans.

Malgré ces paradoxes, la défense de la cause animale touche de plus en plus de Français, tout comme la montée en puissance des sujets santé-environnement, et appelle une réponse efficace. Le monde agricole a aussi besoin de changer

pour répondre aux attentes des consommateurs qui veulent des produits locaux, à la qualité toujours améliorée, avec des impacts environnementaux les moins importants possibles...

C'est par la recherche et le progrès technologique que nous pourrons répondre aux défis qui se posent à l'agriculture tels que le bien-être animal, la baisse des phytosanitaires et le réchauffement climatique

Plusieurs types d'innovations sont attendues pour permettre à l'agriculture de relever tous ces défis, notamment dans l'amélioration de la résistance des plantes à la sécheresse, dans les agroéquipements intelligents, dans l'optimisation des bâtiments d'élevage pour le bien-être animal, dans les pratiques agronomiques innovantes, le biocontrôle comme alternative aux produits phytosanitaires, les applications numériques, etc.

Une question importante à ce stade concerne le délai dans lequel ces innovations vont s'opérer pour qu'elles soient adoptées à grande échelle. L'innovation devra être mobilisée à plusieurs niveaux pour accompagner la transformation de l'agriculture mais l'importance inédite des défis à relever va nécessiter des sauts d'innovation très importants relevant plus de la rupture que de l'amélioration continue.

L'acceptabilité sociétale de l'innovation est également indispensable pour assurer son avenir. Le fait nouveau de ce début de siècle est la montée de l'influence sociétale sur les choix techniques et stratégiques qui concernent l'agriculture. On peut imaginer que dans le futur, les innovations devront non seulement être utiles aux agriculteurs mais aussi plaire à l'opinion publique.

Focus : les propositions des Républicains pour l'agriculture face à la crise du Covid-19

Toutes les filières agricoles ont été impactées, bien qu'à des degrés différents, par la crise du Covid-19, notamment à cause du manque des débouchés pendant la période de confinement, dû à la fermeture des cafés restaurants, fast food, restauration collective, marchés (notamment vins ; pommes de terre industrie ; lait ; volaille ; fromages AOC ; fruits et légumes ; horticulture). En particulier les filières éthanol et sucre, déjà fragilisées à cause de la fin du quota betteravier et de la suppression des néonicotinoïdes vont être confrontées à un surstock d'éthanol sur le marché européen et outre-Atlantique.

Si les grandes cultures n'ont pas été, quant à elles, impactées négativement pendant la période du confinement - au contraire la production locale notamment, a plutôt enregistré une hausse les trois premières semaines - la filière de l'élevage bovin, malgré une augmentation de la consommation pendant le confinement, a subi une chute de prix de 10 %. Cette crise a par ailleurs permis de se recentrer sur la production locale ce qui nécessite, pour qu'elle soit viable dans le long terme, de rééquilibrer les relations commerciales et de mieux structurer les filières en termes de recherche de débouchés.

Nous avons présenté un plan d'urgence pour l'agriculture
en 4 objectifs :

Objectif 1 : Protéger les agriculteurs français

Objectif 2 : Soutenir les filières fragilisées

Objectif 3 : Garantir des débouchés aux filières agroalimentaires

Objectif 4 : Garantir des relations commerciales équilibrées



AXES DE
RÉFLEXION

**AXES DE
RÉFLEXION**

Objectif 1 : Valoriser et développer la production française

Valoriser les agriculteurs français et leur talent par le biais de la qualité de leurs produits et les garanties qu'ils apportent en termes de sécurité sanitaire et durabilité par rapport aux produits importés en communiquant sur les signes de qualité et les labels.

Contrôler l'ouverture de nouveaux magasins alimentaires en renforçant le pouvoir décisionnaire des maires. Les producteurs locaux sont souvent victimes des guerres des prix que se livrent les magasins entre eux. Il apparaît nécessaire que les maires soient associés aux décisions d'implantation des grandes surfaces pour éviter ce phénomène qui tue les petits producteurs.

Obliger la mise en place d'un système de référencement rapide et simplifié pour les producteurs locaux en GMS : il est souvent très compliqué pour un producteur local de se faire référencer en GMS, il faut passer par le directeur de magasin, la centrale d'achat régionale, nationale et parfois même européenne, cela peut prendre des semaines, voire davantage si la centrale d'achat n'a aucune envie de référencer un petit producteur local. Dans l'esprit de production de proximité il faudrait obliger les magasins à accorder un référencement local simplifié et rapide.

Réduire la TVA sur la vente directe des produits des agriculteurs locaux afin de développer les circuits courts.

Mettre un objectif de 100 % de produits français dans la restauration collective (administrations, établissements scolaires, hôpitaux...). Cet objectif ambitieux, atteignable en cinq ans, suppose une révision du droit européen relatif aux marchés publics.

Faire évoluer la loi Egalim qui a prévu que la restauration collective ait l'obligation d'acheter 20 % de bio sans tenir compte de l'origine des produits. L'écologie impose pourtant de consommer d'abord local.

Soutenir les agriculteurs français en poussant la préférence locale dans la commande publique, en utilisant les critères des marchés publics en France fixés par le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, notamment, à l'article 62, le critère de performance en matière de développement des approvisionnements directs de produits agricoles ainsi qu'en matière de délai de livraison. L'acheteur peut invoquer ces critères pour attribuer le marché de la restauration collective, administrative ou scolaire aux producteurs français ou locaux en justifiant

une plus grande rapidité d'intervention du prestataire ou de sa plus grande disponibilité.

Objectif 2: Assurer notre sécurité alimentaire

Conserver la diversité de l'agriculture française et sa capacité à couvrir toutes les gammes. Prétendre vouloir sauver l'agriculture française en gamme est une illusion.

Lancer un plan ambitieux européen pour les protéines : la France dépend encore trop largement du soja d'Amérique du Sud alors que l'Europe est capable de produire ses protéines. Il faut soutenir la filière des biocarburants à base d'huiles de colza dont les tourteaux remplacent le soja dans l'alimentation animale et en réviser le cadre européen.

Pérenniser la production agricole en renforçant les dispositifs aidant l'installation des jeunes agriculteurs.

S'opposer à toute baisse du budget de la PAC et en faire une véritable politique stratégique commune. Pour cela, il faut inscrire le triple enjeu du développement économique et social, de la durabilité de notre agriculture dans la future PAC et permettre l'adaptation des règles communes au plus près des agriculteurs.

Réformer la réserve de crise de la PAC au profit d'un fond indépendant de gestion des marchés et des crises.

Maintenir une agriculture d'exportation, pour reconquérir les marchés internationaux et nationaux, notamment celui de la restauration où les importations de produits sont massives.

Objectif 3 : Améliorer le revenu des agriculteurs

Stabiliser les prix agricoles au niveau européen via une réforme de la PAC afin de renforcer les instruments contracycliques tout en maintenant ces paiements directs.

Créer une cellule de surveillance de l'évolution des prix d'achats et de vente des produits agricoles. Il faudrait pouvoir analyser par semaine (et non seulement tous les mois) l'évolution des prix en GMS, afin d'observer si les augmentations de volume n'entraînent pas une baisse des prix permettant aux

GMS de conserver leurs marges mais mettant les producteurs en difficultés.

Remettre en place des états généraux de l'alimentation sous forme de tables rondes annuelles afin de faciliter les discussions entre tous les acteurs de la filière, de négocier et d'agir.

Objectif 4 : Augmenter la compétitivité de l'agriculture française et réduire les importations

Revenir sur les décisions de la loi EGALIM concernant l'interdiction de certains produits phytosanitaires s'il n'existe pas de produits de substitution.

Donner la possibilité d'une flexibilité horaire pour le travail agricole afin de permettre de travailler davantage lorsqu'il y a des pointes de travail et en fonction de la saisonnalité des cultures et de la météo.

Mettre en place la barrière écologique aux frontières de l'Union européenne.

Arrêter la surtransposition des directives européennes en France.

Interdire l'importation en Europe des produits qui ne respectent pas les normes de production européenne.

S'opposer à la ratification du CETA - si une clause d'exclusion de la viande bovine n'est pas intégrée - et aux négociations commerciales avec le Mercosur, le Mexique et la Nouvelle Zélande.

Demander à la Commission européenne de faire un bilan de l'effet des différents accords commerciaux, filière par filière.

Intégrer dans le mandat des négociations donné à l'Union européenne, pour chaque accord commercial, le critère de « produit sensible » pour lequel nous estimons que les impacts de l'accord seront négatifs, afin de l'exclure de la négociation.

Prévoir un débat avec vote au Parlement avant de donner à la Commission le mandat de la France pour négocier un accord commercial.

Objectif 5 : Restaurer la confiance de l'opinion publique vis-à-vis des agriculteurs et lutter contre l'agri-bashing

Valoriser le rôle que joue l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions GES pour contrecarrer l'image de l'agri-culture « qui pollue ».

Vulgariser la parole des scientifiques et faire connaître les innovations en agriculture non seulement en matière de pratiques culturales et de création variétale mais également dans l'amélioration du matériel agricole car c'est par le progrès technologique que nous pourrons répondre tant à l'enjeu du bien-être animal qu'à celui de la baisse des phytosanitaires et de la sécurité alimentaire.

Faire une grande campagne de communication sur le « bien manger » : bien manger, c'est aussi comprendre que dans chaque assiette il y a des agriculteurs et qu'il faut reconstituer le lien entre l'acte de production et notre nourriture.



MERCI DE PRENDRE
QUELQUES INSTANTS
POUR NOUS FAIRE
PART DE VOTRE
RESSENTI VIA LE
LIEN CI-DESSOUS

<https://bit.ly/2ExWFGI>

RAPPORT D'ÉTAPE DES FORUMS

JUILLET 2020



RETROUVEZ LE RAPPORT D'ÉTAPE DES FORUMS THÉMATIQUES DES RÉPUBLICAINS



DÉCOUVREZ NOS AUTRES LIVRETS